



Nanterre, le Lundi 10 Janvier 2021

A l'attention de :
Mr **Patrick JARRY**,
Maire de Nanterre,
Mme **Rachel KASHEMA**,
maire-adjointe au Personnel communal,
Mr **Jean-Pierre BELLIER**,
maire-adjoint à l'Action éducative,

Objet : Préavis de grève local de 0 à 24h le mercredi 19 janvier 2022, et d'une heure à la prise du service les mardi 18 et 25 janvier et les jeudi 20 et 27 janvier 2022 pour l'ensemble des personnels Mairie de Nanterre titulaires, contractuels et vacataires de la filière animation de la Fonction Publique Territoriale, les ATSEM, les agents de la restauration ainsi que pour l'ensemble des personnels intervenants dans les centres de loisirs, les écoles et les locaux mis à leur disposition.

Monsieur le Maire,
Madame et Monsieur les maires-adjoint.es,

Suite à la première rencontre insatisfaisante et dans la lignée du mouvement national revendicatif qui réclame de meilleures conditions de travail dans l'animation, l'éducation populaire et tous les métiers qui touchent de près ou de loin à l'accueil des enfants et familles, nous dénonçons la précarité croissante, la diminution proportionnelle des revenus et du pouvoir d'achat, mais aussi l'aggravation constante des conditions de travail des personnels : application de protocoles compliqués, port du masque, obligation vaccinale, non remplacement de postes, augmentation des tâches, taux d'encadrement de plus en plus élevé, manque de formation, suppression des jours de congés et retour aux 1607 heures annuelles de force !

Concernant l'animation, nous réaffirmons notre rejet de **la loi de transformation du service public qui détricote nos statuts, supprime nos congés et augmente notre temps de travail à 1607h** (à Nanterre, nous continuons à considérer que le protocole de fin de conflit introuvable de juin dernier, signé par 1/2 OS n'a aucune valeur).

Et nous revendiquons :

- **Le passage des animatrices et animateurs en catégorie B et celui des directeurs.trices de Centres de Loisirs en catégorie A.**
- **La titularisation massive des vacataires sur la base d'une nouvelle évaluation proposée.**

- **Une augmentation du salaire** conséquente ou **une prime** correspondante à l'augmentation du temps de travail pour les animateurs.trices.
- **Des moyens pour faire face aux protocoles sanitaires** (sous-groupes d'enfants, postes aux plateaux le midi, masque et gel, trimballer les animateurs d'un centre à l'autre, mail professionnel)

Concernant les commissions organisées par le Service Enfance (Formation, temps du midi, réorganisation), nous nous mobilisons pour qu'elles ne se convertissent pas en supercherries.

Nous exigeons que ces concertations intègrent les syndicats et **nous demandons à être reçu.es par les élu.es de la Mairie de Nanterre** dans l'espoir d'avancées positives, avec des engagements écrits sur :


- **La mise en place des 21H de formation sur le temps de travail habituel et en journées banalisées (comme dans les crèches).**
- **Une prime de 300€ pour les responsables temps du midi** (directeurs.trices ou animateurs diplômé.es en direction).
- **La mise en place immédiate (dans l'année 2022) de deux stages de formations BAFA par la ville hors période de vacances afin de former et régulariser la situation des structures en difficultés et faciliter le recrutement.**
- **La mise en place de formations qualifiantes et spécialisantes pour les permanents** (Voir la gazette animation N°1).
- **En cas d'application : l'annulation de l'heure prévue en moins un soir/semaine.**
- **La mise en place de l'heure en plus un matin sur 4X15 minutes à 11h45 et non pas le jeudi.**
- **Une réelle protection juridique de l'employeur.**

C'est la raison pour laquelle nos syndicats UFICT-CGT, CFDT et FO déposent un préavis de grève spécifique de 0 h à 24 h sur la **journée du 19 janvier 2022 et d'une heure les 18, 20, 25 et 27 janvier** pour les agents mentionnés en objet et pour l'ensemble des agents de la Mairie de Nanterre qui entendent apporter leur soutien.

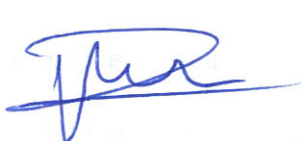
Nos organisations restent disponibles pour toute négociation sur les revendications des personnels et vous demandent d'être reçues en audience, avec une délégation des personnels concernés, et ce aussi rapidement que la situation est cruciale.

Dans cette attente, nous vous adressons, Madame et Messieurs les élu.es, nos sincères salutations.

Catherine Marchais
SG UFICT-CGT des Territoriaux
de la Mairie de Nanterre



Abdelhakim Mazari
SGA de la Section Interco-CFDT
des Territoriaux de Nanterre



Gérard Ayral
SG FO des Territoriaux
de la Mairie de Nanterre

